

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi «Avenir Professionnel» du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

Depuis 2020 les entreprises doivent verser :

- Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) comprenant la contribution FPC et 87 % de la Taxe Apprentissage collectée par les OPCO suite au report du transfert de collecte au réseau des URSSAF et MSA d'un an (loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020).
- Puis un « solde 13% » de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales) -Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Le Groupe 3iL est habilité à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur. Vous pouvez effectuer votre versement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai.

**CODE UAI : 087 0997L**

### Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 :

La masse salariale de 2020 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13% »

Ce solde doit être versé à une école habilitée. Les CFA ne peuvent recevoir directement le « solde 13% ». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du « solde 13% » (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques)

<b>ENGAGEMENT DE VERSEMENT</b>
--------------------------------

Votre entreprise (à compléter)

Raison sociale : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Contact pour la taxe d'apprentissage : .....

Tel : ..... Mail : .....

Montant du versement : ..... € Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété à [3ildaf@3il.fr](mailto:3ildaf@3il.fr)

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter au 05 55 31 67 38/05 55 31 67 26

***Avec nos remerciements pour votre soutien.***

////////////////////////////////////